



pass éducation

	Nom : _____
	Prénom : _____
	Validité : 2012/2015

Carte donnant droit à l'entrée gratuite  
dans les musées et monuments nationaux

# Renouvellement du pass éducation Dossier de presse

Vendredi 16 décembre 2011

## → Le pass éducation : en pratique

Lancé en avril 2009, le pass éducation permet à **tous les enseignants en activité dans les écoles et les établissements du second degré publics et privés sous contrat** (école, collège, lycée) d'accéder **gratuitement** aux collections permanentes des musées et monuments nationaux. Concrètement, cette carte offre aux enseignants un accès gratuit aux collections permanentes de **soixante musées nationaux** et **près d'une centaine de monuments nationaux**.

**Les cartes seront distribuées aux enseignants par les directeurs d'école et les chefs d'établissement dans les collèges et les lycées au cours du mois de janvier 2012.**

Ce nouveau pass éducation sera valable pour la période 2012-2015.

## → Le pass éducation en chiffres

1. **+ 30 %** : c'est la hausse de fréquentation des musées par les enseignants entre 2009 et 2011 grâce au pass éducation.
2. **Plus de 150** : c'est le nombre de lieux de culture auxquels les enseignants peuvent accéder gratuitement avec le pass éducation.
3. **850 000** : c'est le nombre d'enseignants qui seront dotés du pass éducation.
4. **2,3 Mds €** : c'est l'investissement de l'État en faveur de l'éducation artistique et culturelle.

## → Focus : le pass éducation, un instrument au service de l'éducation artistique et culturelle

La transmission de la culture est au cœur du métier d'enseignant. Il était nécessaire qu'elle soit mieux reconnue. C'est chose faite depuis avril 2009, grâce au **pass éducation qui vient d'être renouvelé jusqu'en 2015**.

Le pass éducation est **un instrument au service de l'éducation artistique et culturelle** et plus largement du **rapprochement de la culture et de l'école**, qui est **au cœur de la politique éducative**.

Pour transmettre une culture artistique et patrimoniale à chaque élève, favoriser la rencontre avec les œuvres et encourager la pratique artistique, **le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative en partenariat avec le ministère de la culture a pris des mesures concrètes :**

### **Un enseignement d'histoire des arts pour chaque élève**

**Un enseignement d'histoire des arts** a été introduit à tous les niveaux et pour tous les élèves. L'école se fixe ainsi pour mission de transmettre à tous les élèves une culture artistique commune faite de références incontournables mais également d'éducation du regard pour comprendre leur environnement patrimonial.

- **A l'école**, l'histoire des arts est présente dans les programmes depuis la rentrée 2008. Ainsi, au cycle 3, l'enseignement de pratique artistique et d'histoire des arts représente 78 heures chaque année, dont 20 h spécifiquement dédiées à l'histoire des arts.

- **Au collège et au lycée**, il s'agit d'un enseignement transversal porté par l'ensemble des disciplines qui a été inscrit dans les programmes au fil de leurs réécritures.

Signe de l'importance accordée à cet enseignement, **une épreuve d'histoire des arts a été créée au sein du diplôme national du brevet**. Optionnelle à la session 2010, cette épreuve a été choisie par 20 % des candidats, en particulier dans les zones rurales et dans

les quartiers en difficulté. À la session 2011, **cette épreuve est devenue obligatoire pour tous les candidats.**

Parallèlement, les structures culturelles se mobilisent fortement pour accompagner cet enseignement et soutenir la formation des enseignants. L'enseignement d'histoire des arts conforte ainsi les **partenariats entre établissements scolaires et structures culturelles.**

De plus, depuis octobre 2009, **un portail histoire des arts** ([histoiredesarts.culture.fr](http://histoiredesarts.culture.fr)) a été mis en place par le ministère de la culture et de la communication. Il permet l'accès à 4 000 fiches ressources numériques, présentant les ressources éducatives produites par les lieux de patrimoine et de création. Ce portail s'est développé en 2010 et réorganisé par la présentation des données par territoire.

Symbole de cet élan culturel nouveau, **un festival d'histoire de l'art vient d'être créé.** Sa première édition a eu lieu à Fontainebleau du 27 au 29 mai 2011. Une partie des conférences et des rencontres était spécifiquement destinée aux professeurs et aux cadres de l'éducation nationale.

### **La pratique artistique encouragée**

Mis en place à partir de la rentrée 2007 en faveur des élèves qui ne bénéficient pas après la classe du soutien et de l'encadrement dont ils auraient besoin, **l'accompagnement éducatif comporte un fort volet artistique et culturel.**

Proposé à tous les collégiens et aux écoliers des écoles de l'éducation prioritaire et d'outre mer, **ce dispositif leur permet en effet de bénéficier gratuitement d'un soutien scolaire, de pratiquer des activités sportives mais aussi artistiques.**

Au total, environ **un million d'élèves sont concernés.** Au collège, 24 % de ceux qui ont bénéficié de l'accompagnement éducatif au cours de l'année ont pratiqué des activités artistiques et culturelles. À l'école, cette proportion se porte à 31 %. Ces activités sont souvent organisées en partenariat avec les structures culturelles locales.

D'autres dispositifs ont connu un fort développement au cours des dernières années :

- **Les chorales scolaires** auxquelles participent près d'un million d'écoliers, 150 000 collégiens et 10 000 lycéens.
- **Les classes à horaires aménagés**, musique ou danse, qui permettent une pratique artistique intensive pendant le temps scolaire se développent elles-aussi et

scolarisent désormais près de 25 000 écoliers et collégiens sur tout le territoire. Les premières classes à horaires aménagés théâtre ont été lancées à la rentrée 2009

- **les pratiques orchestrales** à l'école et au collège, encouragées par une circulaire en cours de signature par les deux ministères, car elles participent fortement de l'objectif de démocratisation culturelle au service de la réussite de chaque élève.

### **La culture au cœur du nouveau lycée**

La réforme du lycée général et technologique engagée à la rentrée 2010 a été l'occasion d'inscrire **la culture au cœur de la vie des établissements**.

- **Un enseignement d'exploration** intitulé « créations et activités artistiques » (1 h 30 par semaine) est proposé depuis la rentrée 2010 aux élèves de seconde.
- Parallèlement, **les enseignements facultatifs arts** (3 h par semaine) sont prolongés et concernent les domaines plastiques, cinéma audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre.
- **Un « référent culture »** a été désigné dans chaque établissement. Ce professeur, spécifiquement indemnisé est chargé de coordonner la vie culturelle au sein du lycée, d'informer les élèves sur l'actualité culturelle et de nouer des partenariats avec l'extérieur.

### **« Ciné-lycée »**

Inaugurée en octobre 2010, **la plateforme « ciné-lycée »**, développée par France Télévisions, permet aux lycéens **d'organiser des projections collectives de films de patrimoine, au sein même de leur établissement**.

Avec plus de **150 chefs d'œuvre du cinéma mondial** proposés en version originale, cette plateforme de film à la demande contribue à **la transmission d'une culture cinématographique partagée, mais aussi à l'apprentissage des langues et au développement de la vie lycéenne**.

Depuis le mois d'octobre 2010, plus de **4 000 projections ont été organisées dans les lycées**.

En complémentarité, les dispositifs d'éducation à l'image développés en partenariat avec le Centre national du cinéma (CNC) pour permettre aux écoliers, aux collégiens et aux lycéens

**[Dossier de presse - Renouvellement du pass éducation – vendredi 16 décembre 2011](#)**

d'aller voir des films en salle ont connu un fort développement ces dernières années. **Ils concernent aujourd'hui plus d'un million et demi d'élèves.**

Enfin, une nouvelle plateforme proposera prochainement **des captations de spectacles vivants et des documentaires d'art** pour offrir aux lycéens un accès élargi à l'ensemble des formes d'expression artistique.

## → **Annexes : liste académique des musées et monuments nationaux**

### ■ **Académie d'Aix-Marseille**

Abbaye de Montmajour

Château d'If

Musée des civilisations d'Europe et de la Méditerranée

Place forte de Mont-Dauphin

Site archéologique de Glanum

### ■ **Académie d'Amiens**

Château de Coucy

Château de Pierrefonds

Musée franco-américain du château de Blérancourt

Musée du château de Compiègne

Tours de la cathédrale Notre-Dame d'Amiens

### ■ **Académie de Besançon**

Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique

### ■ **Académie de Bordeaux**

Abbaye de La Sauve-Majeure

Château de Cadillac

Château de Puyguilhem

Grotte de Pair-non-Pair

Musée de la Préhistoire

Musée du château de Pau

Site archéologique de Montcaret

Les Eyzies-de-Tayac

Grotte des Combarelles

Abri de Laugerie-Haute

Abri de Cap-Blanc

Grotte de Font-de-Gaume

Site archéologique de Montcaret Gisement de La Ferrassie  
Gisement de La Micoque  
Abri du Poisson  
Grotte de Teyjat  
Tour Pey-Berland

## ■ **Académie de Caen**

Abbaye du Mont-Saint-Michel  
Château de Carrouges

## ■ **Académie de Clermont-Ferrand**

Château d'Aulteribe  
Château de Chareil-Cintrat  
Château de Villeneuve-Lembron  
Cloître de la cathédrale du Puy-en-Velay

## ■ **Académie de Corse**

Musée de la Maison de Bonaparte

## ■ **Académie de Créteil**

Basilique-cathédrale de Saint-Denis  
Château de Champs-sur-Marne  
Château de Vincennes  
Musée du château de Fontainebleau  
Musée de l'Air et de l'Espace  
Musée Fragonard  
Château de Jossigny

## ■ **Académie de Dijon**

Abbaye de Cluny  
Château de Bussy-Rabutin  
Musée Magnin

- **Académie de Grenoble**

Il n'y a pas de musée ou de monument national dans cette académie

- **Académie de Lille**

Colonne de la Grande-Armée

Villa Carvois

- **Académie de Limoges**

Musée de la Porcelaine – Adrien-Dubouché

- **Académie de Lyon**

Château de Voltaire

Monastère de Brou

- **Académie de Montpellier**

Château et remparts de la cité de Carcassonne

Fort Saint-André à Villeneuve-lès-Avignon

Forteresse de Salses

Site et musée archéologique d'Ensérune

Tours et remparts d'Aigues-Mortes

- **Académie de Nancy-Metz**

Centre Pompidou-Metz

- **Académie de Nantes**

Château d'Angers

Maison de Georges Clemenceau

Abbaye Royale de Fontevraud

Musée national des deux victoires Clemenceau - de Lattre

## ■ Académie de Nice

Abbaye du Thoronet  
Cloître de la cathédrale de Fréjus  
Monastère de Saorge  
Musée de l'Artillerie  
Musée national Marc Chagall  
Musée Picasso La Guerre et la Paix  
Musée Fernand-Léger  
Musée national de la Marine  
Musée des troupes de la Marine  
Trophée d'Auguste à La Turbie

## ■ Académie d'Orléans-Tours

Château national d'Azay-le-Rideau  
Domaine national de Chambord  
Château de Bouges  
Château de Châteaudun  
Château de Fougères-sur-Bièvre  
Château de Talcy  
Cloître de la Psalette  
Domaine de George Sand à Nohant  
Palais Jacques Cœur à Bourges  
[Tour et crypte de la cathédrale de Bourges](#)  
Tours et Trésors de la cathédrale de Chartres

## ■ Académie de Paris

Arc de Triomphe  
Centre national d'Art et de Culture Georges Pompidou  
Chapelle expiatoire  
Cité nationale de l'histoire de l'immigration  
Conciergerie  
Hôtel de Béthune-Sully  
Jardin du Palais-Royal  
La Cité de l'architecture et du patrimoine Palais de Chaillot

**[Dossier de presse - Renouvellement du pass éducation – vendredi 16 décembre 2011](#)**

Musées des Arts Décoratifs  
Musée d'art et d'histoire du Judaïsme  
Musée de l'Assistance publique, Hôpitaux de Paris  
Musée du Louvre  
Musée de l'Orangerie  
Musée national du Moyen-Âge - Thermes et Hôtel de Cluny  
Musée des Arts asiatiques-Guimet  
Musée de la Monnaie et médailles  
Musée d'Orsay  
Musée Rodin  
Musée Picasso  
Musée Jean-Jacques Henner  
Musée d'Ennery  
Musée Hébert  
Musée Gustave-Moreau  
Musée Eugène-Delacroix  
Musée du quai Branly  
Musée de la musique - Cité de la musique  
Muséum national d'histoire naturelle  
Musée des arts et métiers - Cnam  
Musée de l'Armée  
Musée national de la Marine  
Musée de la Poste  
Musée national du Sport  
Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de la Chevalerie  
Musée des plans reliefs  
Panthéon  
Sainte-Chapelle  
Tours de la cathédrale Notre-Dame

## ■ **Académie de Poitiers**

Abbaye Saint-Sauveur-de-Charroux  
Château d'Oiron  
Musée napoléonien et Musée africain  
Musée national de la Marine  
Site gallo-romain de Sanxay  
Tour Saint-Nicolas, Tour de la Chaîne et Tour de la Lanterne

## ■ **Académie de Reims**

Château de La-Motte-Tilly

Cathédrale de Reims

Palais du Tau

## ■ **Académie de Rennes**

Alignements de Carnac

Cairn de Barnenez

Maison d'Ernest Renan

Musée national de la Marine

Musée national de la Marine

Site des Mégalithes de Locmariaquer

## ■ **Académie de Rouen**

Abbaye du Bec-Hellouin

Musée national de l'Éducation

## ■ **Académie de Strasbourg**

Il n'y a pas de musée ou de monument national dans cette académie

## ■ **Académie de Toulouse**

Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue

Château d'Assier

Château de Castelnau-Bretenoux

Château de Gramont

Château de Montal

Villa gallo-romaine de Montmaurin

## ■ Académie de Versailles

Château de Rambouillet

Chaumière aux Coquillages et Laiterie de la Reine du château de Rambouillet

Château de Maisons

Domaine national de Saint-Cloud

Maison des Jardies à Sèvres

Musée de la Céramique

Musée du château de Malmaison

Musée des châteaux de Versailles et des Trianon

Musée du château de Bois-Préau

Musée de Port-Royal-des-Champs

Musée d'Archéologie nationale

Musée de la Renaissance

Villa Savoye

**Contact presse :**

01 55 55 30 10

[spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)